



CENTRALE
CANINE

Commission Nationale Education et Activités Cynophiles

Président Jean Claude Métans

GSM 00 33 (0) 6 07 38 33 07

E-mail : jeanclaudemetans@orange.fr

COMMISSION
NATIONALE
EDUCATION
ET ACTIVITÉS
CYNOPHILES

Compte Rendu

Réunion de la C.N.E.A.C.

Jeudi 6 Aout à 10 Heures 15 et Vendredi 7 Aout de 9 heures à 12 heures

Au siège de la SCC 155 avenue Jean Jaurès

93300 Aubervilliers

Présenté à l'approbation du prochain comité de la S.C.C. du 15 septembre 2015

- Communication du Président Monsieur Jean-Claude METANS
- Dossier Juges
- G.T. Agility : Responsable Maryannic JOURDEN
- G.T. Chiens d'Attelage : Responsable Gilles AYMARD
- G.T. Chiens Visiteurs : Responsable Eric TRIVELLIN
- G.T. Cani-cross : Responsable Alain VELAY
- G.T. Formation * Education * Ecole du Chiot : Responsable Alexandre BALZER
- G.T. Frisbee : Responsable Alexandre BALZER
- G.T. Flyball : Responsable Philippe LUCAS
- Grands Evénements : Responsable Arlette CATTOEN
- G.T. Handis : Responsable Jacky BLANC
- G.T. Informatique Licences : Responsable Jean-Denis DEVINS
- G.T. Internet : Responsable David POWELL
- G.T. Obérythmée : Responsable Annie DUCHEMIN

Quelques mots de Jean claud Métans

Bienvenue à tous et merci pour votre présence.

Nous voici au terme de cette mandature au cours de laquelle se sont déroulés de très belles grandes finales dans un esprit festif. Les organisateurs et les participants ont mis en valeur nos disciplines, qu'ils en soient félicités.

Je n'oublie pas, bien évidemment, les acteurs de l'éducation canine, de l'école du chiot, et des chiens visiteurs, activité en très forte progression.

Ces quinze derniers mois ont vu une activité particulièrement soutenue de nos GT informatique et licences en relation avec les services informatiques de notre fédération pour la mise en place et l'édition des licences. De nombreuses journées de travail ont été consacrées à cette migration que l'on peut qualifier aujourd'hui de réussie.

Nos disciplines ont progressées de manières significatives. Pour illustrer cette progression, je vous livre quelques chiffres en nombre de licenciés ayant manifestés leur choix.

Ceci donne un nombre de licenciés ayant manifestés leur souhait de s'exprimer dans chaque discipline :

Lors des dernières élections statutaires de la SCC notre collègue Alexandre Balzer a été brillamment élu. Qu'il soit félicité et remercié pour son engagement envers notre commission.

Merci à lui pour le bout de chemin qu'il a fait avec nous.

L'ordre du jour est abordé

Comme il est se doit lors de chaque renouvellement triennal, il est procédé à l'élection du président, du secrétaire et du secrétaire adjoint.

Elu à l'unanimité

Election Secrétaire :
Candidat : **Mr René RAUWEL**
Elu à l'unanimité

Election secrétaire Adjoint :
Candidat : **Mme Arlette CATTOEN**
Elue à l'unanimité

Le président remercie les membres de la commission pour leur confiance témoignée

DOSSIER Juges :

Monsieur René RAUWEL secrétaire général de la Commission est désigné comme coordinateur des juges de la C.N.E.A.C.

A la lecture des rapports de jugements, ainsi que diverses remontées du terrain, il a été mis en évidence que lors de concours d'agility, des infractions aux règlements auraient été commises. Après avoir questionné les juges sur les faits qui leur sont reprochés et au vu de leur réponse, la commission décide d'envoyer ces dossiers à la commission des juges de la SCC.

GROUPE DE TRAVAIL AGILITY

Responsable du Groupe : Madame Maryannic JOURDEN

Membres :

Présentation du GTA

Mesdames : Marie Jo BOUDIER - Pascale CRESPEL - Alexandrine HUITOREL
Michelle JOHNSTON - Anne MARLET

Messieurs : Nicolas BOYER - Frédéric DURANT - Marcel PEUPLE

David POWELL, devient responsable du groupe Internet mais reste conseiller technique du GTA.

François GUEGEN, devient membre du groupe formation mais reste conseiller technique du GTA.

Une présentation des axes principaux de travail, des membres du GTA ainsi qu'une distribution des fonctions interviendra ultérieurement.

- Proposition de reconduction des sélectifs EO-EDF

1^{er} sélectif : E.O. – E.D.F. 13-14 février 2016 (Proposition de lieu : VICHY)

2^{ème} sélectif : 26-27 mars 2016 E.O – E.D.F. (Proposition de lieu : LE MANS)

3^{ème} sélectif : 28-29 mai 2016 E.D.F. (Proposition de lieu : NOIRETERRE)

Les Juges restent à déterminer.

La France organisant l'EO 2016, il y aura 64 places au lieu des 32 habituelles qui seront réservées aux compétiteurs français.

- **Concours spécial 3^{ème} degré** : Actuellement 1 par an et par grande région : Possibilité d'organiser plusieurs concours spécial 3^{ème} degré par grande région.
- **Pointage sélectif EDF** : Le dernier sélectif spécifique EDF sera validé comme un concours spécial 3 (mais avec les catégories FCI en raison du règlement spécifique de ces sélectifs).
- **Nombre de chiens pour les sélectifs Trophée par équipes** :

Règlement au 1^{IER} Janvier 2016 :

- Jusqu'à 332 chiens (jusqu'à 83 équipes) : 4 épreuves - 2 terrains - 3 juges
- De 333 à 444 chiens (de 84 à 111 équipes) : 3 épreuves - 2 terrains - 4 juges
- De 445 à 666 chiens (de 112 équipes à 164 équipes) : 3 épreuves - 3 terrains et 5 juges

Dans une même catégorie, il sera possible, si accord des juges, de faire juger une même épreuve du sélectif par deux juges différents (mais toujours sur le même parcours).

- **Propositions pour vitesses finales et sélectifs 2016** :

- ✓ TMP = 2xTPS pour toutes les finales et sélectifs.
- ✓ Règle inchangée pour :
 - Le Championnat de France 3^{ème} degré
 - Les sélectifs EO-EDF
 - Jumping+ et Open+ des concours du dimanche).
- ✓ TPS calculé à partir de la moyenne des vitesses des trois chiens les mieux classés et en appliquant ensuite la règle des 20% pour :
 - Le championnat de France 2^{ème} degré
- ✓ TPS calculé à partir de la moyenne des vitesses des trois chiens les mieux classés et en appliquant ensuite la règle des 20% pour :
 - La finale du GPF
 - La finale du Trophée, même règle mais en se basant sur la moyenne des vitesses des trois ÉQUIPES les mieux classées (jokers et autres éliminés exclus).

- **Les sélectifs**

Compte tenu du nombre peu important de concurrents dans certaines catégories, des intervalles de vitesses sont préférables. **RAPPEL : table obligatoire sur**

l'une au moins des deux épreuves d'agility d'un sélectif et donc table obligatoire si une seule épreuve d'agility dans un sélectif.

A partir de calculs faits à l'aide des statistiques sur des vitesses des dernières années, nous proposons les préconisations suivantes (parcours respectant les trajectoires des chiens)

Championnat régional 3^{ème} degré :

Vitesses d'évolution préconisées **avec la table**, pour le calcul du TPS :

- catégorie C entre 3,2 et 3,8 m/s
- catégories A et B entre 3,1 et 3,7 m/s
- catégorie D entre 2,4 et 2,7 m/s

Vitesses d'évolution préconisées **pour le jumping :**

- catégorie C entre 3,7 et 4,7 m/s
- catégories A et B entre 3,6 et 4,5 m/s
- catégories D entre 2,80 et 3,3 m/s

Championnat régional 2^{ème} degré, sélectif GPF, sélectif Trophée :

Vitesses évolution préconisées **avec la table** pour le calcul du TPS :

- catégorie C entre 3,0 et 3,6 m/s
- catégories A et B entre 2,8 et 3,4 m/s
- catégorie D entre 2,3 et 2,6 m/s

Si pas de table (éventuellement 2^e épreuve d'agility du sélectif trophée), le juge retranchera 6s au TPS.

Vitesses d'évolution préconisées **pour le jumping**

- catégorie C entre 3,6 et 4,4 m/s
- catégories A et B entre 3,4 et 4,2 m/s
- catégorie D entre 2,7 et 3,2 m/s

JUGES CONCOURS

Rappel : cf Compte rendu de la Réunion du 28 Octobre 2014

Lors d'un concours à deux juges, le jury doit obligatoirement compter un juge Français

FEUILLE DE RESULTATS CONCOURS

Le juge précisera désormais sur les caractéristiques de ses parcours la présence ou non de la table. Cette donnée sera rentrée sur PROGESCO, ce qui permettra au GTA de

faire des statistiques sur les vitesses d'évolution selon le type de parcours : agility avec table ; agility sans table ; jumping.

- **LE PASS AGILITY**

A ce jour, 102 Pass Agility organisés, 11 à venir et 1186 reçus.

Le PASS tel qu'il est défini permet à des équipes débutantes de se voir obtenir l'accès aux concours d'agility. Nous comprenons qu'il n'est pas toujours facile de dire à une équipe d'attendre un peu avant de se lancer en concours. Quelques ajustements nous semblent toutefois nécessaires à la lecture de certaines remontées des terrains :

NOUVEAU

- La demande d'un PASS sera faite auprès du CTR qui contrôlera la validité du jury, puis se chargera de la transmission à la CNEAC (les documents seront modifiés en conséquence).
- Pour des raisons évidentes, l'autorisation d'un PASS se fera au fur et à mesure des besoins de la façon la plus souple possible.
- Le jury d'un PASS AGILITY est composé :

- ✚ de 3 membres d'au moins deux clubs différents, choisis dans la liste suivante
 - CTR
 - DRA
 - Président ou Vice-Président de club
 - Moniteur d'agility (de préférence niveau 2, mais niveau 1 accepté si expérimenté)
 - Intervenant BER
 - Juge SCC Agility
- Il faut obligatoirement au moins dans ce jury
- Soit un DRA
 - Soit un moniteur d'agility
 - Soit un intervenant BER
 - Soit un juge.

Ou bien,

- ✚ d'un seul membre, et dans ce cas, un juge SCC, discipline agility, **uniquement dans le cadre d'un concours spécial débutants** (voir ci-dessous).

Dans tous les cas, l'engagement à un PASS pour le futur compétiteur restera gratuit.

NB) quand on écrit moniteur d'agility, cela sous-entend une personne ayant validé le stage de monitorat d'Agility niveau 1 ou bien niveau 2.

- Possibilité de faire passer des PASS Agility lors d'un concours Spécial Débutants (même règle quant à la demande à faire auprès du CTR, les documents seront modifiés en conséquence). Dans ce cas, c'est le juge du concours débutants qui officiera et non un jury de trois personnes. Le candidat s'inscrira à deux épreuves (un agility novice et l'épreuve Jumping, uniquement) en précisant bien qu'il s'agit d'un PASS et non d'un engagement au concours. Son engagement restera gratuit. Les inscriptions de Pass lors d'un tel concours seront en sus des compétiteurs inscrits, et seront limitées à 10 maximum par concours débutants (et si le nombre d'engagements au concours le permet).

NB) le nombre de passages des jeunes conducteurs, voire éventuellement des candidats au PASS Agility sont comptabilisés au même titre que les passages des seniors dans le maximum des 332 passages pour un juge sur 48h consécutives (hors sélectifs et finales).

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL "CHIENS d'ATTELAGE

Responsable du Groupe : Monsieur Gilles AYMARD

Membres : Madame Christine DOLLÉ Monsieur Francis TESTIER

Groupe de Travail :

Nouveau groupe de Travail constitué de :

Gilles AYMARD Responsable du GT

Christine DOLLÉ Membre

Francis TESTIER Membre

Gérald DELALANDE Nouveau Membre

PROPOSITIONS :

Intervenants :

- Pour renforcer le pôle Intervenant, le Groupe de Travail propose Gérald DELALANDE de la Région Franche Comté et Mireille POUPARD de la Région Poitou Charente comme Intervenants pour assurer la formation.

Examineur :

- Gérald DELALANDE (Région Franche Comté) a effectué avec succès ses stages de formation, Assessorats et Jugement parallèle.

Le Groupe de Travail propose qu'il soit validé examineur pour juger les concours d'attelage

Création d'une fiche d'Invitation/Confirmation au concours : Examineur pressenti afin de faciliter le choix au concurrent qui recherche des Examineurs différents pour son passage en Classe 2 (validation de 3 résultats Excellent avec 2 Examineurs différents)



SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
*Commission Nationale Éducation et
Activités Cynophiles*



**FICHE D'INVITATION À JUGER UN
CONCOURS de CHIENS D'ATTELAGE**

- Cette fiche d'invitation vient confirmer l'invitation d'un club par mail ou par téléphone d'un Examineur à un concours de Chiens d'Attelage.
- L'organisateur adresse par mail cette fiche dûment remplie et signée à l'Examineur invité, qui à son tour la transmet :
 - à l'organisateur et au Responsable du Groupe de Travail

CLUB ORGANISATEUR

CLUB :
Adresse :

PRESIDENT :
Adresse :
Téléphone :
Mail :

CONCOURS D'ATTELAGE BREVET – CLASSE 1 – CLASSE 2

Date :
Lieu :

Nom et Prénom de l'EXAMINATEUR

A REMPLIR par l'EXAMINATEUR Pressenti

Adresse :
Téléphone :
Mail :

Date du premier contact (téléphonique ou par mail) :

Précision de Pénalités :

Le8 :

Classe 2 – Pénalités : 1Pt les pattes antérieures du chien sortent des zones latérales ou de la zone du virage

Absence 30sec :

- En Classe 1, position de blocage annoncée par le conducteur lors de sa présentation avant de commencer son parcours
 - Pénalités : 1Pt position de blocage annoncée non prise

Rétrécissement avec rappel :

- En Classe 1, position de blocage annoncée par le conducteur lors de sa présentation avant de commencer son parcours
 - Pénalités : 1Pt position de blocage annoncée non prise

Pas latéral :

Classe 1 - Pénalités : 1 Pt Une roue arrière recule sur le repère au sol sans le dépasser
- Pénalités : 2 Pts Position face au mur non stabilisée avant ordre de sortie du conducteur

Classe 2 - Pénalités : 2 Pts Une roue arrière recule sur le repère au sol sans le dépasser

Reculé – Marche Arrière :

Classe 1 - Pénalités : 1 Pt Attelage non entièrement positionné entre le mur et le repère à 2,50 m, roue arrière positionnée sur le repère au sol

Classe 2 - Pénalités : 2 Pts Attelage non entièrement positionné entre le mur et le repère à 2,50 m, roue arrière positionnée sur le repère au sol

Slalom :

Zone Entrée et Sortie de l = 1,40m et distante de L = 2,70m des piquets

Distance de 2,70m entre les piquets

- Il sera composé de 2 piquets en entrée et 2 en sortie, et au choix de l'Examineur de 6 à 10 piquets intermédiaires. Le chien doit passer entre les piquets d'entrée et ceux de sortie.

- Conduite en parallèle : Le conducteur n'est pas obligé de passer entre les 2 piquets de départ ou ceux de sortie, mais il doit rester du début du slalom jusqu'à sa sortie du même côté.

- En Classe 1, tracé en ligne droite, si le conducteur entre dans l'obstacle, il conduit son chien en étant positionné devant l'attelage dos au chien. Le choix du sens de l'entrée (à droite ou à gauche) dans la 1^{ère} porte, du chien ou du conducteur, est libre et sans annonce préalable du conducteur lors de sa présentation avant de commencer son parcours.

En Classe 2, tracé en ligne droite ou en courbe, pas d'angle droit ou zigzag. Le conducteur progresse en parallèle des piquets. Pour l'ensemble des concurrents de cette classe, le choix du sens de l'entrée (à droite ou à gauche) dans la 1^{ère} porte, du chien pourra être imposé par tirage au sort ou par l'Examineur. Le conducteur est libre de son choix pour une conduite à droite ou à gauche des piquets

Changement d'Allure :

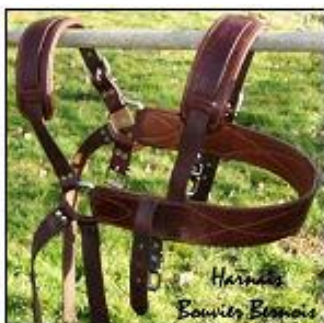
- Le conducteur est libre de choisir de passer ou de ne pas passer entre les 2 piquets de départ ou ceux de sortie pour effectuer son changement d'allure, que ce soit en classe 1 ou classe 2.

Démonstrations en manifestations :

- Lors de manifestations canines nationales ou régionales organisées par la SCC, ne sont retenues pour faire des démonstrations de l'activité attelage que des chiens titulaires d'une licence « attelage » de la CNEAC afin de garantir lors de leur prestation l'application des règlements de cette discipline et de présenter un attelage conforme à celui utilisé en concours.

Harnais :

- 3 Harnais sont validés pour atteler les chiens en solo ou duo.



La largeur de la sangle poitrinaire doit être supérieure à 4 cm

Rappel : Grand Prix de France 2015 à JEURRE Franche Comté 12 et 13 septembre 2015

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL CHIENS VISITEURS

Responsable du Groupe : Monsieur Eric TRIVELLIN

Groupe de Travail inchangé, constitué de :
Eric TRIVELLIN Responsable du GT
Patrick GRILL Membre
André MARTIN Membre

Accord de la Commission

GROUPE DE TRAVAIL CANI-CROSS

Responsable du Groupe : Monsieur Alain VELAY

Membres : Madame Catherine OBEUF - Monsieur Roger LALLEMAND

Propositions :

1) Réintégration de Sylvie ROBERT en tant Directeurs de course

Un bug de sa messagerie n'a pas permis une communication normale lors de la mise à jour de la liste des Directeurs de course.

Il a été établi qu'elle avait bien jugé plusieurs courses depuis sa nomination.

2) Désignation Directeurs de course GPF Cani-cross 2015 :

- Roger LALLEMAND : cani-cross et cani-Marche
- Catherine Obeuf : cani-VTT

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL FORMATION – EDUCATION – ECOLE DU CHIOT

Responsable du Groupe : Monsieur Alexandre BALZER

Membres Mesdames Maryvonne MAHLER - Corinne MARTIN – Nicole CARTIER – Michèle PELLIGRINO

Monsieur François GUEGUEN

REUNION du G.T.

Il faut envisager une réunion de ce GT afin de mettre en place les responsabilités de chacun et définir les objectifs.

LIVRET MONITEUR EN EDUCATION CANINE

Le projet du livret du moniteur d'éducation touche à sa fin. (Il ne manque plus que les photos)

Ce livret sera diffusé comme support (papier) lors du 1^{er} stage MEC1

Il sera transmis aux organisateurs de stage en même temps que le passeport de formation.

Demander aux services de la Société Centrale Canine un devis pour ce livret.

MONITORATS

Les formations MEC1 et MEC2 sont maintenant bien lancées.

Un gros travail d'harmonisation de tous les diaporamas est nécessaire afin de simplifier les présentations.

La Société Centrale Canine nous demande par ailleurs ces diaporamas pour les archiver comme des formations « officielles » de la Centrale. Ce travail est donc assez urgent.

ECOLE DU CHIOT

Nécessité de développer au maximum l'école du chiot (Les sponsors pet food ont cessé leur collaboration)

Prévoir rapidement la confection d'un livret école du chiot (3 à 6 pages) reprenant la définition de l'école du chiot – ses règles – ses intervenants etc.....

Développer la notion de « communication avec son chiot »

Développer les diaporamas pour les formateurs, ceux-ci pouvant être présentés aux adhérents des clubs

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL FRISBEE

Responsable du Groupe : Monsieur Alexandre BALZER

Membres : Mesdames Annie VEYRIER - Hélène FOURCOT-AGNIEL

Monsieur Gilles SENTOST

Le but de ce nouveau GT sera de lancer plus de formations sur le territoire et plus de concours.

L'objectif est d'avoir une dizaine de concours en 2016.

Les formations sont à développer en 2016, afin d'avoir plus de pratiquants. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Pour rappel, lors des formations, les frais de déplacement du formateur sont pris en charge par la CNEAC, Le cout ne doit donc plus être un frein à l'organisation.

Prévoir des vidéos sur le site de la commission

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL FLY BALL

Responsable du Groupe : Monsieur Philippe LUCAS

Membres : Mesdames Isabelle DESMOULIN Vanessa BONSORTE

Monsieur Cédric JOSSO

GPF 2015

- Possibilité de participation avec licence à la journée : La commission demande que cette possibilité soit à titre exceptionnelle pour le G.P.F. 2015
- Accord de la commission pour le prêt ou la location d'un chronomètre électronique

Progesco

- Gestion de la double élimination pose problème
- Gestion de plusieurs chiens portant le même numéro de licence

FCI

- Règlement FCI Flyball en attente de publication
- 2017 : Grand évènement Flyball FCI en projet (possibilité pour la France de se porter candidate)

Projets du GT

- Création de fiches pour entraîneur
- Organisation d'un séminaire avec invitation d'un intervenant étranger
- Organisation d'un séminaire pour les formateurs – entraîneurs de clubs

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GRANDS EVENEMENTS

Coordinatrice : Madame Arlette CATTOEN

A ce jour 2 finales se sont déroulées le Championnat de France aux Sorinières les 14 et 15 juin et le Grand Prix de France à Ronchamp les 4 et 5 juillet. Très bonne organisation pour ces 2 finales et une excellente réactivité compte tenu des conditions climatiques à Ronchamp, aucun incident concernant les chiens malgré la canicule.

Les autres finales sont toutes programmées sauf la French Cup où nous sommes toujours en attente d'un lieu

Pour 2016 nous avons déjà plusieurs finales programmées pour l'Agility (tableau ci-dessous)

PROPOSITIONS

1- Proposition de modification des conventions finales et cahier des charges pour les finales Agility

Voir document en annexe

2- Partenariat pour les Finales

Une rencontre avec la Société Royal Canin a eu lieu le 9 juillet à Aimargues. Le challenge Claude Bernard pour la finale du GPF sera reconduit avec un challenge Patrick Decorte à déterminer avec le GTA.

A l'étude un partenariat pour l'Européenne Open à Olhain en 2016 avec Royal Canin

3- Dates finales 2016

Championnat de France Agility : 11 et 12 juin 2016 à THIONVILLE (57)

Trophée par équipes : 13 et 14 août 2016 0 LA MOTTE-BEUVRON (41)

Championnat de France des Jeunes Conducteurs : 22 octobre 2016 à AUBAGNE (13)

Grand Prix de France : 2 et 3 juillet 2016 (Lieu à définir)

French Cup : 3 et 4 décembre 2016 (Lieu à définir)

Européen Open 2016 : 28 et 29 juillet 2016 à OLHAIN (62)

4- Dates protégées

Championnat de France CACS - CACIB de la S.C.C. 4 et 5 juin 2016 à METZ (57)

Championnat de France Agility : 11 et 12 juin 2016 à THIONVILLE (57)
Européen Open 2016 : 28 et 29 juillet 2016 à OLHAIN (62)

Championnat de France CACS - CACIB de la S.C.C. 4 et 5 juin 2016 à METZ (57)

Possibilité d'organiser des concours ce WE-là après autorisation du Président de la C.N.E.A.C. sauf sur la territoriale organisant le Championnat de France de conformité au standard

Rappel : Aucun concours de la discipline concernée ne peut être organisé le jour de son championnat ou Grand Prix de France national

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL « Handis »

Responsable du Groupe : Monsieur Jacky BLANC

Membre : Isabelle KERFURIC

Propositions :

- 1. Demande de licence 2016
- 2. Classement des Handi lors des Finales
- 3. Participation à la finale du Championnat de France et du GPF
- 4. Utilisation des dispositifs d'aide à la marche
- 5. Achat d'un survêtement pour la PAWC

1) – Demande de licence 2016:

Actuellement, pour obtenir une licence de la classe HANDI, il faut présenter la demande de licence et le certificat médical validé par la commission (disponible sur le site de la CNEAC) qui permet au GTH de définir la classe de handicap de l'intéressé.

Après les remarques entendues au Championnat de France 2015, le GTH estime que cette procédure n'est pas complète et il présentera à la prochaine réunion de la commission des modifications concernant le certificat médical et les pathologies retenues pour la catégorie Handi.

2) – Classement des Handi lors des finales :

Pour la finale du Championnat de France et du GPF 2015, les concurrents HANDI ont été classés comme les années précédentes en catégorie A et en classe 3 quelques soient la catégorie du chien et la classe de Handicap.

Ce type de classement n'est pas très adapté à une finale et ne correspond pas à la définition du classement tel qu'il est indiqué dans le règlement des finales.

Etant donné le nombre de participants à chaque finale, le GTH propose à la commission deux possibilités de classement pour les futurs finales :

1 – Classement par classe de Handicap : Les concurrents effectuent le même parcours. Le premier de chaque classe est récompensé (C1-C3-C4-C5).

2 – Classement par catégorie de chiens : Les concurrents effectuent les épreuves correspondant à la catégorie de leur chien. Le premier de chaque catégorie est récompensé (A-B-C-D).

Le classement par classe de handicap est celui appliqué lors de la PAWC et celui privilégié par le GT.H et retenu par la Commission

Si l'une ou l'autre des possibilités de classement est appliquée pour les finales (CF et GPF) le règlement de ces finales devra être modifié.

La finale du Trophée par équipe n'est pas concernée dans l'immédiat car une seule équipe s'est présentée à la finale 2014 - 2015.

3)- Participation à la finale du Championnat de France et du GPF:

En 2014, la commission a décidé que le nombre des épreuves pour les finales passerait de trois à deux dès que le nombre de concurrents serait égal ou supérieur à 12 (nombre de chiens).

Afin de permettre à un plus grand nombre de licenciés Handi de participer aux trois épreuves des finales (CF et GPF), le GTH propose de limiter à un le nombre de chien par concurrent souhaitant participer à ces finales.

4)- Utilisation des dispositifs d'aide à la marche :

Lors de la finale du Championnat de France 2015, le GTH a entendu de nombreux commentaires concernant l'utilisation par les concurrents de leurs dispositifs d'aide à la marche (béquilles ou cannes).

Le certificat médical présenté chaque année pour la demande de licence des classes 3 et 4, indique que l'intéressé peut être amené à utiliser ce type de dispositif sans en préciser le nombre. Les dispositifs d'aide à la marche peuvent être utilisés pour montrer l'obstacle.

5)- Achat d'un survêtement pour la PAWC :

Le GTH demande à CNEAC de prendre en charge le montant de l'achat du survêtement manquant pour l'équipe représentant la France à la PAWC.

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL INFORMATIQUE LICENCES

Responsable du Groupe : Monsieur Jean-Denis DEVINS

Membres : Messieurs Pierre-Yves ZIMMER Fabrice TANVET

Sujets pour la réunion d'Août 2015

- Intégration de la nouvelle cartographie des territoriales avec les conséquences sur les CREAC, CTR, l'organisation des sélectifs et quotas pour les activités qui en nécessitent
- les conventions d'organisation des finales nationales
- l'intégration de la compétence chronométrage dans le GT informatique (Nicolas BOYER ayant rejoint le G.T.A.)
- Etude complète d'un devis pour un troisième Chronomètre et Boîtier

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

Groupe de travail INTERNET

Responsable du Groupe : David POWELL

Membres : Laurane MARGOT – Nicola RENAUD

- Laurane MARGOT : Au sein du GT, Laurane contribue très activement au développement du nouveau site. Elle participe aussi à la retransmission vidéo des Grands Événements (GPF Obérythmée 2015).
- Nicolas RENAUD : Au sein du GT, Nicolas contribue à l'animation de la page Facebook de la commission. Il participe aussi à la retransmission vidéo des Grands Événements (GPF Agility 2014, Championnat de France Agility 2015)

Nouveau site de la CNEAC

Le nouveau site - activites-canines.com - est ouvert uniquement aux membres de la CNEAC depuis le 21 avril 2015, avec un accès protégé par mot de passe. L'ouverture au grand public est prévue pour le 1^{er} septembre 2015. Le GT internet se tient à la disposition des responsables de GT pour effectuer les modifications qu'ils voudraient apporter aux

présentations les concernant, notamment les présentations des activités canines héritées de l'ancien site "grand public" (peu de retours depuis le 21 avril).

Il serait souhaitable que l'ancien site "Magazine" reste en ligne pendant une période de 3 mois (jusqu'au 30 novembre), avec une note de redirection vers le nouveau site en première page. Pendant cette période de transition, toutes les mises à jour et mises en ligne de nouvelles informations devraient se faire uniquement sur le nouveau site.

Cette période de transition permettra de minimiser la gêne aux utilisateurs (changement des habitudes) et de terminer les derniers travaux en cours (notamment la saisie structurée et la mise en ligne semi-automatique des dates de stage).

Dès la mise en ligne effective du nouveau site, le GT Internet tâchera d'automatiser la diffusion de notifications de mises à jour du site :

- sur la page FB de la commission ;
- par courriel aux membres de la commission, des CTR et des juges.

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

GROUPE DE TRAVAIL OBERYTHMEE

Responsable du Groupe : Madame Annie DUCHEMIN

Membres : Mesdames Florence GRASSWILL - Nadia LABREVOIS - Sandra LEPRETRE

PROPOSITIONS

REUNION JUGES 2016

Prévoir une réunion des Juges Obérythmée en Janvier 2016

FCI :

Création d'une commission DOG DANCING. Nous devons désigner un représentant Français pour la discipline. Il est proposé Florence GRASSWILL

DOG-DANCING

Changer l'appellation de la discipline et s'aligner sur la FCI : «**DOG DANCING**» au lieu d'«Obérythmée» ; le terme Dog Dancing est connu de tous les pays, donc facilement accessible sur Internet par tous les moteurs de recherches :

CHAMPIONNAT DU MONDE MOSCOU 2016 :

Un championnat du monde de Dog Dancing aura probablement lieu d'où :

Equipe FS et HTM : 6 personnes maximum. L'Equipe de France est à compléter en fonction des prestations au GPF et non en fonction des résultats (une progression des équipes d'ici à 2016 peut réserver de bonnes surprises), avec possibilité aux Intermédiaires de passer en Avancé suite au GPF pour rejoindre l'EDF avant l'inscription aux Championnat du monde. La commission propose trois équipes maximum pour représenter la France. Il est demandé d'établir un budget prévisionnel.

CREDIT STAGE

En 2015 il a été accordé un crédit stage formation pour les juges de la discipline de 170 euros maximum sur présentation de pièces justificatives. Le choix a été laissé aux Juges pour bénéficier de cette aide sur l'un ou l'autre de 2 stages :

- 1° Le stage d ATTILA SZKUKALEK des 28 et 29 mars 2015
- 2° Le stage avec EMMI SIMONSENS était prévu les 12 et 13 décembre 2015 à la SCC

5 juges ont participé au stage animé par ATTILA SZKUKALEK. Les autres ayant préféré s'inscrire au stage animé par EMMI SIMONSENS. Seulement 8 juges sur 22 ont répondu favorablement pour cette formation : déplacer l'intervenante de Stockholm était hors de prix, pour un nombre si restreint de participants. La décision d'annuler le stage a donc été prise.

– Pour les 17 juges qui n'ont pas suivi de stage, nous souhaitons reporter ce crédit formation de 170.00 €(sur présentation de pièces justificatives de la dépense) sur un prochain stage à organiser.

– Staff de sélection : Annie DUCHEMIN (COACH) et Florence GRASSWILL ;

La commission émet un avis favorable à l'ensemble des propositions

AUTRES SUJETS ABORDES REUNION CNEAC 7 8 août 2015

[G.T. AGILITY](#)

[G.T. OBERYTHMEE](#)

[G.T CANICROSS](#)

AUTRES SUJETS ABORDES : G.T. AGILITY

Les Grandes Régions

Concernant

Les championnats régionaux 2016

Sélectifs G.P.F. 2016

Sélectifs grandes régions trophée par équipes

La carte géographique des Régionales et Grandes Régions est inchangée pour l'année 2016

Dates limites des différents sélectifs

Dernière date du championnat régional : **dimanche 1^{er} mai 2016**

Dernière date du sélectif G.P.F. : **dimanche 22 mai 2016**

Dernière date sélectif grandes régions trophée par équipes : **Dimanche 3 juillet 2016**

Nombre de passages

- Rappeler que les 332 passages pour les juges tiennent compte des jeunes conducteurs.

Des dépassements ayant été constatés : Rappel ci-dessus du nombre maximal de chiens pour les concours

Concours agility : nombre de chiens et nombre de passages

1 Ce tableau récapitulatif servira de point d'appui pour calculer le nombre maximal de chiens

que l'on peut accueillir dans un concours d'agility. Les jeunes conducteurs ne peuvent pas être remplacés par des seniors.

Nombre de juges	1	2	2	2	3
Nombre de terrains	1	1	1 + 1 terrain jumpings	2	2
Nombre chiens max Eté	75	100	110	150	185
Nombre chiens max Hiver (sauf salle)	65	90	100	130	165
Nombre chiens max JC	8 été 8 hiver	10 été 10 hiver	12 été 10 hiver	16 été 16 hiver	16 été 16 hiver
		Non Stop 1 terrain DISPAR AIT EN 2016	Non Stop		

1 Ce nombre maximal de chiens devra être respecté : en cas de dépassement, un courrier sera adressé au club ainsi qu'à la régionale par la commission.

2 Il est demandé à l'invitation du ou des juges de leur préciser quel type de concours ils seront amenés à juger. Le changement du type de concours après l'invitation du juge est interdit. Le type de concours doit aussi être précisé sur la feuille d'invitation à destination des clubs, en précisant le nom du ou des juges pressentis.

- **Ne plus donner le nombre maximal de passages pour un juge sur un concours (inutile) mais donner le nombre maximal de passages pour un juge sur 48 heures consécutives (exemple, un même week-end). Proposition : 332 (hors finales)**
- **Un juge de la discipline agility est autorisé à juger deux concours d'agility sur deux jours consécutifs (en dehors des finales ou grands événements CNEAC) à la condition expresse de ne pas dépasser 332 passages sur ces deux jours**

- **Disparition concours 2 juges sur un même terrain en non-stop à compter du 1/1/2016**
- **Officialisation d'un concours 2 juges sur "un terrain et demi" (c'est-à-dire, le jumping et le jumping + sur un terrain à part et le reste des épreuves sur le même terrain). Proposition : 110 chiens + 12 JC en été, 100 chiens +10 JC en hiver).**

3 Concours débutants : 1 juge et 50 chiens maximum conduits par des seniors. S'y rajoutent 6 jeunes conducteurs maximum.

4 Inscription au concours dite « au poteau » : Il est rappelé que les inscriptions dites au poteau sont interdites, seules peuvent être prises en compte les équipes sur « liste d'attente »

AUTRES SUJETS ABORDES GT OBERYTHMEE

Coordonnées de l'intervenante OBR CNEAC Alexandra CREUSOT :
73 rue Grignon Chevillèle 10120 Saint Germain 03 25 49 44 78 * 06 10 04 66 74

Pour les invitations de juges étrangers, mettre le protocole d'invitation en ligne sur le site.

Rappel : Qu'un Juge de la S.C.C. ne peut juger dans une compétition Hors F.C.I. (voir règlement des juges de la S.C.C. – Article 21)

GPF 2015 ARNAS les 29 et 30 Aout : S'annonce très bien

GPF 2016 : pas de dossier reçu à ce jour de la part des clubs ; relancer le club de Messei et Vanessa Delmas (dépt 61) ?

3 nouvelles élevés juges ont été nommées juges stagiaires lors de la dernière réunion de comité de la SCC au mois de juillet. Une élève juge est en cours de formation. Les dossiers de demande de nomination de juge stagiaire doivent parvenir à la CNEAC pour la dernière réunion de commission 2015.

Championnat du monde Moscou 2016 : un championnat de Dog Dance aura probablement lieu d'où :

Préparation des équipes et du voyage budgétisation en cours ; formalités de visas, passeports à voir.....

Milan 2015: Résultats de l'équipe de France au Trophée International de Dog Dance Freestyle à la mondiale.

Media : incroyables talents. Un compétiteur contacté par M6 pour l'émission « un incroyable talent » Pas de suite actuellement.

–Après le G.P.F. d'ARNAS Etude d'un budget prévisionnel pour un entraînement de l'Equipe de France

AUTRES SUJETS ABORDES : G.T. CANICROSS

Afin de compléter le Groupe de Travail nous recherchons une personne connaissant bien la discipline, la pratiquant et souhaitant s'impliquer dans l'évolution en œuvrant au sein du GT dont le rôle est de faire des propositions à la Commission.

INFORMATIONS :

Le développement de la discipline passe inévitable par le dynamisme et l'action des clubs auprès de leurs adhérents ; avec comme objectif de mettre en place des « sections Cani-cross »

Informé et conseiller les adhérents en leur proposant l'activité : ludique, sportive ou athlétique selon les capacités de chaque équipe maître /chien avec cani-MARCHE, cani-CROSS, cani-VTT.

Pour accompagner et conseiller les clubs, les CTRs doivent se faire aider d'un Délégué Régional Cani-Cross.

Il est nommé par la Canine Régionale sur proposition du CTR.

Le Délégué Régional Cani- Cross (DRCC)

Le **D.R.C.C.** est un bénévole volontaire et expérimenté ayant une bonne connaissance de la discipline. Proposé par le CTR, il est nommé par sa Canine.

Il est chargé de créer une véritable dynamique pour et autour de sa discipline.

Ses missions : (en lien avec le CTR)

-Animer et suivre les événements de la discipline au niveau régional

-Chargé de communication auprès des clubs.

Promouvoir et animer cette discipline afin d'amener de plus en plus de clubs à s'ouvrir à elle.

Le Monitorat Cani-Cross est un outil complémentaire et indispensable pour former les bénévoles des clubs qui conseilleront les adhérents souhaitant s'initier à la pratique du Cani-Cross « loisirs » ou « compétition ».

A ce jour aucune demande de stage Moniteurs Cani-cross.

Un projet à finaliser en Rhône Alpes.

Renouveler l'information auprès des clubs, des licenciés et Délégués via les CTRs.

Création d'une section Cani-Cross dans un club affilié :

- 1° Accord du Comité du Club
- 2° Désignation d'un responsable de l'activité
- 3° Définition de l'organisation au sein du club (horaire, entraînement, initiation...)
- 4° Informer le CTR de la pratique de l'activité au sein du club

Sachant que 90% des adhérents sont aptes à marcher avec leur chien c'est déjà un potentiel important d'adhérent pouvant être initié à la discipline.

la marche ou le cross peuvent aider renforcer la complicité et travailler l'endurance à l'effort de l'équipe.

- 5° informer les adhérents et proposer l'activité au sein du club.
- 6° Former et informer les Bénévoles encadrant (monitorat et Délégué Régional Cani-Cross)
- 7° Organisation d'une course au calendrier

Directeurs de courses

Le GT va interroger les Directeurs de courses pour connaître leur avis et leurs propositions.

Une formation Directeurs de course peut être envisagée avec un minimum de 6/7 candidats.

Rappel aux Directeurs de courses :

La communication passe exclusivement par mail.

Il est de la responsabilité de chaque Directeurs de course de communiquer une adresse mail valide à la CNEAC et au GT.

Vérifier régulièrement vos coordonnées sur le site.

Le rapport DC doit être envoyé au secrétaire CNEAC avec copie au responsable du GT (e-mail)

GPF cani-cross 2015

Merci à la régionale Saint Hubert du Nord d'avoir pris en charge l'organisation avec le soutien de la Canine

Le Parc d'OLHAIN est un site agréable qui se prête parfaitement à la pratique du Cani-cross

Les feuilles d'inscription sont en ligne sur le site CNEAC et la page Facebook.

Un mail d'information, à destination des clubs a été diffusé par les CTRs

Nous espérons accueillir de nombreux participants issus de toutes les Fédérations.

Pour mémoire 250 concurrents en 2014 à Senlis.

A ce jour, deux autres candidatures à finaliser avec les clubs candidats et les régionales qui doivent autoriser la manifestation sur leur territoire.

.....

Groupe de Travail Handis
Groupe de Travail Chiens Attelage
Groupe de Travail Chiens Visiteurs
C.R. Groupe de Travail Internet
 C.R. Informatique et Licences

Groupe de travail « Handi »

Ordre du jour :

- 1. Point des licences Handi 2015
- 2. Participations aux finales pour les licenciés Handi
- 3. Participation à la Para Agility World Cup (PAWC) 2015

1) - Point des licences Handi 2015:

A ce jour le responsable GTH a vérifié, enregistré et retourné aux clubs et aux CTR 54 licences Handi pour 79 chiens.

2) – Participation aux finales pour les licenciés Handi :

- Championnat de France :

Pour le Championnat de France 2015, 8 concurrents Handi avec 10 chiens se sont retrouvés sur les parcours pour disputer cette finale

Le nombre limité de chiens a permis aux concurrents d'effectuer les 3 parcours comme pour les valides.

Le podium de cette finale est le suivant :

1^{er} : Françoise RIMBOD et son Beauceron URUK

2^{ème} : Marie-France GANDIOLE avec son Shetland CASSOU BLUE

3^{ème} : Marie-France GANDIOLE avec son Shetland HYOKO BLACK

De nombreux commentaires et remarques sur et autour des terrains lors de cette finale ont amené le GTH à préparer des propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de la commission.

- Finale du Grand Prix de France :

COMPTE RENDU GRAND PRIX DE FRANCE 4 ET 5 JUILLET 2015 A RONCHAMP



14 conducteurs avec 17 chiens inscrits mais seulement 10 conducteurs avec 11 chiens ont participé au Grand Prix de France.

Ceux qui étaient là se sont donnés à fond malgré la très forte température. Heureusement l'organisation était formidable et tout était fait pour aider les chiens à se rafraîchir et d'apporter de l'ombre pour les maîtres.

Donc des personnes très enthousiastes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes sur et autour du terrain. Aucun problème, que des gens heureux d'être là. De nouveaux visages comme Tristan et son Shetland est tombé sur le parcours mais il s'est relevé et a continué son parcours jusqu'au bout.

Un talent naissant avec Philippe et son mini australien Hagrid dont la dernière place ne reflète pas du tout le beau travail qu'il met en place actuellement. Gageons qu'à l'avenir nous le verrons plus prêt ou sur le podium.

A noter un chien en D type Boxer qui prenait sa retraite au GPF en beauté puisqu'il termine premier.

Concernant donc le podium :

- 1^{ère} Véronique Latrasse avec Billy
- 2^{ème} Isabelle Kerfuric avec Dolce Vita
- 3^{ème} Catherine Deliere avec Cachou
- Jacqueline Colin termine 4^{ème}



Puisque les valides passaient au même moment sur leurs parcours personne n'a vu les Handi. Maryannic nous a proposé gentiment de mettre à l'honneur les Handi. Nous sommes tombés d'accord avec le groupe des Handi que je passerai en chien blanc à la présentation de l'Equipe de France Valide. Dolce Vita nous a fait une belle démonstration qui a eu beaucoup d'impact sur le public.

Un GPF mémorable par la bonne ambiance entre Handi, le site formidable et l'accueil dont nous avons bénéficié (par exemple une toilette chimique spécial Handi).

3)- Para Agility World Cup (PAWC):

Du 27 au 31 août 2015 se déroulera à TRAUN en Autriche la Para Agility World Cup (PAWC). 8 concurrents avec 9 chiens représenteront la France à cette compétition internationale.

Comme en 2014, Isabelle KERFURIC, membre du GTH et compétitrice, sera la capitaine de cette équipe.

Nous leur souhaitons de prendre beaucoup de plaisir lors de cette compétition.

GROUPE DE TRAVAIL "CHIENS d'ATTELAGE"

Responsable Gilles AYMARD

Membres du Groupe de Travail : Christine DOLLÉ, Francis TESTIER

1 –Compte Rendu d'Activités 2015 :

1^{er} Concours Classe 2 :

Le 1^{er} concours ouvert à la Classe 2 a été organisé par le Club de HAM sous VARSBERG les 25 et 26 avril 2015. La création de la Classe 2 en concours a reçu un très bon accueil de la part des concurrents et de l'Examineur, avec la participation des membres du GT Christine DOLLE et Francis TESTIER.

Il est positif que les Conducteurs apprécient cette évolution proposée par le Groupe de Travail. Avec 12 chiens validés à ce jour, la participation de 6 concurrents en Classe 2 au 1^{er} concours et pour le 2^{ème} concours organisé à Néronde (Loire) les 13 et 14 juin 8 inscrits en Classe 2, confirment nos choix de faire évoluer la discipline.

Formation Examineurs :

Vendredi 03 avril et Samedi 04 avril a eu lieu la formation d'Examineurs au Club ACJS de JEURRE (Franche Comté)

Mireille POUPARD (Agility Club - TERVES)

Gérald DELALANDE (Association Canine Jura Sud - JEURRE)

Gérard BELFAN (Bourges – Canis - Agility)

Les épreuves de Brevet et de concours ont été préparées et jugées par chacun des 3 stagiaires. Quant à l'épreuve de régularité pour le Brevet où on suit le concurrent pour apprécier sa conduite, il faut prévoir un parcours qui permette de visualiser l'ensemble du tracé

Pour le concours, un contrôle de tous les obstacles a été fait et un enchaînement des 15 obstacles proposé et matérialisé. Pour passer ces épreuves, 4 chiens, un loup tchécoslovaque, un bouvier bernois, un terre neuve et un bouvier des Flandres ont permis aux postulants de découvrir cette discipline sous l'aspect du concours.

GROUPE DE TRAVAIL CHIENS VISITEURS

Responsable du Groupe : Monsieur Eric TRIVELLIN

Stages réalisés en 2015 :

Dates	Région	Ville	Formateur
10 et 11 Janvier	Bas-Rhin	SELESTAT	Yvette ZERR
26 et 27 Janvier	Basse Normandie	MORTAGNE AU PERCHE	Eric TRIVELLIN
31 Janvier et 01 Février	Midi Côte d'Azur	AVIGNON	André MARTIN
07 et 08 Février	Languedoc Roussillon	BEZIERS	Florence PUG
14 et 15 Février	Limousin	FEYTIAT	Bertrand MOUSSOUR S
28 février - 1er Mars	Pyrénées Gascogne	VERFEIL	Michèle PLANA
28 Février - 01 Mars	Saint Hubert du Nord	RACQUINGHEM	Pascale LESTAEVE L
14 et 15 Mars	Lorraine	PONT A MOUSSON	Eric TRIVELLIN
28 et 29 Mars	Centre	SAINT GEORGES DE POISIEUX	Sylvie CLENET
18 et 19 Avril	Midi Côte d'Azur	HYERES	André MARTIN
25 et 26 Avril	Centre	CHAMBON LA FORET	Sylvie CLENET
25 et 26 Avril	Rhône-Alpes	SAINT ETIENNE DE CROSSEY	André MARTIN
09 et 10 mai	Rhône-Alpes	VALENCE	André

			FOURRIER
23 et 24 Mai	Pyrénées Gascogne	VERFEIL	Michèle PLANA
30 et 31 Mai	Picardie	GLISY	Pascale LESTAEVE L
06 et 07 Juin	Haut-Rhin	ALTKIRCH	Yvette ZERR
13 et 14 Juin	Rhône-Alpes	DAZEVIEUX	André FOURRIER
13 et 14 Juin	Gironde	SAINT MEDARD EN JALLES	Eric TRIVELLIN
Total	18 stages		

Stages déjà prévus :

Dates	Région	Ville	Formateur
05 et 06 Septembre	Poitou-Charentes	AYTRE	Philippe BLANC
05 et 06 Septembre	Bourgogne	CHALON SUR SAÔNE	Alexandra CREUSOT
19 et 20 Septembre	Centre	BRACIEUX	Sylvie CLENET
26 et 27 Septembre	Corse	PORTO-VECCHIO	Frédérique FRANCOIS
03 et 04 Octobre	Pays de Loire	LA CHAPELLE ROUSSELIN	Sylvie CLENET
10 et 11 Octobre	Rhône-Alpes	SALLANCHES	André FOURRIER
10 et 11 Octobre	Auvergne Bourbonnais Velay	ARPAJON SUR CERE	Michèle PLANA
07 et 08 Novembre	Bretagne	SAINT POL DE LEON	Bertrand MOUSSOUR

			S
05 et 06 Décembre	Poitou Charentes	SURGERES	Bertrand MOUSSOUR S
Total	9 stages		

D'autres stages sont encore en préparation et viendront donc se rajouter. Le cap des 30 stages sera-t-il atteint ou dépassé ?

GROUPE DE TRAVAIL INTERNET

Responsable David POWELL

Membres du Groupe de Travail : Laurane MARGOT – Nicolas RENAUD

Photothèque

Le site photothèque, créé en 2014, est en manque de contributions de photos des grands événements de cette année. En particulier, les deux principales sources de photos de l'année dernière ont tari. L'une, un photographe professionnel, n'a plus de convention avec la CNEAC ; l'autre, un amateur très éclairé, n'a pas pu se rendre aux finales cette année. Les quelques photos qui nous ont été fournies cette année sont alors tout particulièrement les bienvenues. Le GT remercie notamment Mag'Agility pour les photos des podiums du Championnat de France d'agility et du GPF agility, et Alain Remund pour ses photos du GPF Agility.

On fait appel aux bonnes volontés pour tous les événements futurs !

Pour contribuer à la photothèque, le respect de quelques règles simples serait apprécié :

- photos de taille maximum 1000 à 2000 pixels sur leur dimension la plus longue ;
- si possible, photos classées en dossiers ayant un sens (exemple "catégorie A") ;
- envoi au GT Internet par un service de transfert/partage de fichiers (ex. Dropbox), un site spécialisé photos de type Picasa ou par clé USB -- n'envoyez pas les photos en pièces attachées à un mail (sauf pour un très petit nombre) !

Page Facebook de la CNEAC

La page Facebook de la CNEAC est devenue un moyen important de communication vers un grand nombre d'utilisateurs. De nombreuses questions de nature très diverses y sont posées, concernant les activités et les procédures de la CNEAC, ou la cynophile en général. Le GT Internet tente de réagir le plus rapidement possible à ces questions en assurant, tant que cela est possible, une "permanence" à tour de rôle (David/Nicolas).

La page sert aussi de véhicule de débat entre les utilisateurs. Tant que ces débats restent courtois, le GT Internet n'intervient pas et n'exerce pas de censure.

Retransmissions vidéo

Un programme de retransmission des grands événements a été établi en début d'année en tenant compte de la disponibilité des membres du GT et en recherchant de l'aide extérieure si nécessaire. Le GT Internet tient à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide pour les retransmissions, ainsi qu'Arlette CATTOEN qui a bien voulu coordonner le tout, et en particulier, le transfert du matériel vidéo d'un responsable vidéo à un autre, pendant l'absence estivale prolongée et exceptionnelle du responsable du GT.

Date	Événement	Lieu	Département	Responsable vidéo
13/06/15	Championnat de France Agility	Les Sorinières	Loire Atlantique	Nicolas RENAUD
04/07/15	GPF Agility	Ronchamp	Haute-Saône	Jean-Denis DEVINS
08/08/15	Trophée Agility	Coucy le Château	Aisne	Anne PEUPLE
29/08/15	GPF Obérythmée	Arnas	Rhône	Lauranne MARGOT
12/09/15	GPF Attelage	Jeurre	Jura	(non filmé)
03/10/15	GPF Flyball	Biscarosse	Landes	David POWELL
17/10/15	GPF Canicross	Parc d'Ohlain	Pas de Calais	(non filmé)
24/10/15	Championnat de France Agility Jeunes	Gravelines	Nord	Anne PEUPLE
05/12/15	French Cup	à déterminer		David POWELL

Les retransmissions au Championnat de France Agility et au GPF Agility ont rencontré un franc succès auprès des internautes, avec jusqu'à environ 400 personnes simultanément en ligne et plusieurs milliers de visionnages des vidéos pendant ou après l'événement.

Du Championnat de France Agility, Nicolas rapporte :

- "Le public nous apporte constamment de nouvelles idées. Il est bon de les retenir même si certaines s'avèrent compliquées à mettre en place dans l'immédiat :
 - Diffuser en simultané sur les deux terrains
 - Filmer dans les SAS et en dehors du terrain pour recueillir les témoignages des compétiteurs déjà passés
 - Afficher le nom de l'épreuve à l'écran
 - Afficher les informations sur l'équipe à l'écran (nom du chien, régionale)
 - Afficher le temps et les pénalités
- Pour les prochains événements, il conviendrait d'ajouter au cahier des charges ou bien de demander directement aux organisateurs de prévoir les éléments suivants :
 - Un enrouleur électrique qui suivra la caméra tout le week-end
 - 2 personnes disponibles pour aider à filmer

- 1 abri sur chaque terrain pour protéger la caméra du soleil et de la pluie. Si possible cet abri sera dans un angle afin de couvrir un angle de vue le plus large possible. Être en hauteur serait un plus."

Du GPF Agility, qui s'est déroulé sous un temps caniculaire, Jean-Denis rapporte :

- "Grosse panne de courant à régler rapidement, le groupe électrogène ne fournit plus de courant. Après quelques recherches, devant l'absence de solution, je décide de faire les branchements électriques directement depuis les bâtiments situés à l'entrée. Nous tirons plus de 200 mètres de rallonge électrique pour alimenter les secrétariats. On peut reprendre la vidéo. "
- (...)
- "Pour pouvoir filmer la remise des prix je suis obligé de mettre le boîtier Bouygues au congélateur et de le mettre en position avec un chiffon humide dessus pour éviter un échauffement trop rapide. Je pense qu'il faudrait étudier plus finement l'alimentation électrique de ce boîtier car on doit multiplier les causes d'échauffement."

Ces différents retours d'expérience nous serviront pour tenter d'améliorer l'organisation des futures retransmissions. Dans cette direction, Nicolas a écrit un document recensant les problèmes rencontrés et les solutions apportées. Le mode d'emploi de l'équipement vidéo sera étendu dans ce sens. On recherchera aussi des solutions techniques éventuelles aux problèmes récurrents de surchauffe du boîtier de connexion 4G.

GROUPE DE TRAVAIL INFORMATIQUE ET LICENCES

Responsable Jean-Denis DEVINS

Membres du Groupe de Travail : Pierre-Yves ZIMMER – Fabrice TANVET

Sites

Refonte du site de téléchargement PROGESCO (nouveau graphisme et clarification présentation)

Refonte du site 'carte des clubs '(nouveau graphisme et nouvelle présentation)

Réécriture du programme du site des statistiques Obérythmée (adaptation nouvelles licences)

Réécriture du programme du site des résultats Obérythmée (adaptation nouvelles licences)

Réécriture du programme du site des résultats Flyball (adaptation nouvelles licences)

Réécriture du programme du site des résultats Agility (adaptation nouvelles licences)

Réécriture du programme du site des performances Agility (adaptation nouvelles licences)

Ecriture d'un programme de gestion d'une table commune des licences à toutes les activités

Ecriture d'un programme de gestion des résultats CAESC et Pass Agility et chiens visiteurs

PROGESCO

AGILITY :

Réécriture du programme de gestion des licences dans Progesco (adaptation nouvelles licences)

Amélioration de fonctionnalités

Intégration du numéro de LOF à la table des licences de Progesco Agility

Modification des calculs des TPS dans Progesco Finales

OBÉRYTHMÉE :

Réécriture du programme de gestion des licences dans Progesco (adaptation nouvelles licences)

Corrections de bugs mineurs

Ajout d'un menu gestion et impression des ordres de passage

Réécriture des notices d'installation et d'utilisation

FLYBALL :

Réécriture du programme de gestion des licences dans Progesco (adaptation nouvelles licences)

Corrections de bugs mineurs

Réécriture des notices d'installation et d'utilisation

Inscription en ligne, calendrier

Réalisation d'un test d'inscription en ligne et de paiement en ligne au club de Folschviller

Recherche d'un nouveau prestataire de service de paiement en ligne moins cher et expérimentation (Lydia)

Redéfinition du processus d'inscription en ligne en vue des tests aux clubs de Villeneuve- Loubet et Avignon

Améliorations du site calendrier en ligne

Licences

Soutien aux utilisateurs de l'espace licence de la SCC/CNEAC

Ecriture du cahier des charges sommaire des évolutions fonctionnelles de la V4 de l'espace licence de la SCC/CNEAC

Validation du cahier des charges détaillé de la V4 de l'espace licence de la SCC/CNEAC

Recette (tests) de la V4 de l'espace licence de la SCC/CNEAC

Ecriture de la documentation, communication accompagnant la mise en place de la V4 de l'espace licence de la SCC/CNEAC

Etudes des évolutions des licences

Validé SCC le 15 septembre 2015